

Conseil Municipal du 18 décembre 2020

Indemnités élus

Monsieur le Maire,

Nous l'avions sortie en juin dernier, revoilà la calculatrice Vivons notre Ville !

En effet, nous pourrions revenir sur l'épisode du mois de juin où vous aviez la volonté d'augmenter l'enveloppe des indemnités des élus de +213 000€ sur l'ensemble du mandat, avant de subitement reculer, peut-être alerté par l'une de nos questions posées par mail 72h avant le conseil.

Nous étions alors retombés à une augmentation de +85 716€ sur les 6 ans, +14 286€ par an, soit +8.5% par rapport au budget 2020.

Aujourd'hui une baisse est proposée, afin de participer aux efforts généraux pour boucler le budget 2021. Faisons le point suite aux nouveaux taux appliqués. Si nous refaisons la somme de vos nouvelles indemnités (maire, adjoints et conseillers municipaux délégués), nous arrivons à une enveloppe globale annuelle de 167 484€.

L'enveloppe globale actée en juin 2020 était de 182 016€. Nous pourrions noter une diminution de 8% entre ces 2 décisions.

Mais ne nous y trompons pas ! Car, qu'avez-vous fait ? Décider d'une diminution, la présenter comme un effort général, après une augmentation actée il y a 6 mois.

Si nous prenons comme base de départ le budget 2020 annuel voté il y a un an (167 730€), on note ainsi une baisse de...0.15% soit environ...250€ par an, soit 20€ par mois pour vous tous, soit environ 1.5€ par mois chacun. Quel effort! Loin, très loin des efforts demandés aux services, aux associations...avec des baisses entre 30 et 40%. Ce soir, nous retiendrons de votre équipe qu'elle a participé à l'effort général avec un seul chiffre : 1.5€ par mois chacun. No comment !